



Déclaration CSAD du 26 juin

« La vague de chaleur ne se prépare pas un mois à l'avance » a déclaré le ministre E. Geffray ce 19 juin. Résultats : **845 écoles et collèges fermées** dans le cadre de la canicule. Des milliers d'établissements en mode dégradé. Des épreuves du baccalauréat reportées. Les gouvernements Macron sont responsables de ce chaos. Depuis des années, non seulement ils diminuent les budgets alloués à l'Education Nationale mais en plus ils font des économies sur ces budgets. **Les rectorats ont restitué au ministère : 692 millions d'euros en 2024, 190 millions d'euros en 2025, 43 millions d'euros en 2026**

Cet argent n'auraient-il pas du servir à rénover le bâti scolaire pour faire face au dérèglement climatique ?

Cependant, le gouvernement sait trouver 36 milliards d'euros en quelques semaines pour la guerre, mais, alors que la FNEC FP-FO n'a eu de cesse d'alerter ces dernières années sur la situation du bâti scolaire et l'absence de matériel adapté (absences de rideaux occultants ou de volets, de climatisation ou de rafraîchisseur d'air, de points d'eau en nombre suffisant...), rien n'a été prévu pour garantir des conditions de travail et d'accueil normales.

Ce n'est pas d'une loi de programmation militaire dont nous avons besoin, mais de l'achat de climatiseurs et de rafraîchisseurs, en attendant que les 60 000 établissements de France soient rénovés. Le ministre Geffray a exprimé la possibilité de reporter certaines épreuves d'examen qui sont censées se dérouler à partir de lundi. Là encore « au cas par cas ». Personne n'est dupe ! Ces mesures relèvent d'un plan de communication qui vise à masquer l'inaction du gouvernement pour anticiper les vagues de chaleur, alors que ce sont désormais des phénomènes connus et récurrents.

Quand bien même il serait techniquement possible de repousser certaines épreuves, ce qui est loin d'être le cas, la FNEC FP-FO a souligné l'impact que cela aurait sur les personnels de direction et les personnels administratifs chargés de l'organisation, dans les services, en particulier les DEC, et en établissements, la charge de travail que cela peut représenter pour les personnels, sans compter le risque d'erreurs dans l'information aux élèves et aux familles et les conséquences pour les personnels... ainsi l'épreuve de Grand Oral d'hier après midi a été repoussée du jour au lendemain posant toute une série de problèmes logistiques pour les collègues, les candidats. Cela aurait pu être décidé bien en amont, et en prenant sur la réserve des examinateurs. L'oral de français lui a été maintenu sur toutes les journées, sans aménagement horaire. Cette situation pose la question des conditions de passation des examens, des conditions de travail des personnels administratifs, des personnels de direction, des AED, des AESH et de l'ensemble des personnels. Comment travailler ou composer dans des locaux surchauffés lorsque les bâtiments ne sont pas adaptés aux épisodes de chaleur extrême ?

La FNEC FP-FO n'acceptera pas de nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels ou de remise en cause des droits à congés à cause de l'absence d'anticipation du gouvernement.

Nous n'accepterons pas non plus les pressions faites sur les collègues sur le distanciel.

La FNEC FP-FO rappelle que le Code du travail fait obligation à l'employeur de prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. La FNEC FP FO propose donc l'avis suivant : **« le CSAD exige que tous les droits de retrait soient reconnus. »**

Comme si cette gestion catastrophique ne suffisait pas, nombre de nos collègues nous ont interpellés concernant des pressions exercées : les IEN, accompagnés de conseillers pédagogiques et parfois d'un personnel de mairie, étaient présents dans certaines écoles à 8H15 pour demander aux enseignants de ne pas exercer leurs droits de retrait. De la même façon, il leur a parfois été demandé de modifier les horaires de l'école, prolongeant ainsi leur temps de travail ou encore de faire des roulements pour garder les élèves l'après-midi. La FNEC FP FO rappelle que rien de ceci n'est règlementaire et constitue une nouvelle attaque envers le statut de professeur des écoles. Ces pratiques doivent cesser ! Que dire aussi des conditions de travail des directeurs, qui se retrouvent exposés à des consignes non anticipées et qui ne comptent plus leurs heures face à cette désorganisation totale ! Aussi la FNEC FP FO propose l'avis suivant : **« le CSAD dénonce la politique gouvernementale qui remet en cause l'organisation des écoles et alerte ses conséquences sur la santé des personnels »**

Au-delà de la question de la canicule, plusieurs situations dans les collèges du département illustrent les conséquences concrètes du manque de moyens et des choix politiques contestés. Notre organisation syndicale a interpellé le Recteur en CSAA concernant les événements survenus au collège de Chinon à la suite de l'intervention d'un membre de l'équipe mobile de sécurité académique. Les personnels attendent des réponses précises sur les suites données à l'enquête administrative et sur les garanties apportées afin qu'une telle situation ne puisse se reproduire, c'est-à-dire que cette personne soit définitivement écartée de l'Education Nationale, nous rappelons notre opposition aux classes Défense.

À l'inverse, la mobilisation des personnels, des parents et des élèves du collège Corneille a permis d'obtenir le maintien d'une division de sixième et la réintégration des élèves écartés des sections sportives. Cette victoire démontre que les revendications portées localement étaient légitimes et que les décisions politiques du gouvernement ne sont pas irréversibles, la lutte efficace des personnels et des parents paie !

La FNEC FP-FO a écrit au ministre pour exiger l'abandon des pôles d'appui à la scolarité suite au vote de l'Assemblée nationale du 11 mai, qui acte la suppression des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) et l'arrêt de leur généralisation. La mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité réduit l'accompagnement des élèves par les AESH en contournant les notifications des MDPH. D'autre part, le duo enseignant spécialisé / éducateur spécialisé conduit à « coacher » les enseignants au lieu de prendre réellement en charge les élèves. Ce vote de la représentation nationale tient compte d'une réalité : les PAS sont massivement rejetés. La FNEC FP-FO exige que les postes utilisés pour la mise en place de ces pôles soient restitués immédiatement afin d'annuler les fermetures de classes et ouvrir les postes spécialisés et de remplaçants nécessaires. Nous repons ici l'avis proposé au dernier CSAA. En effet, au CSAMEN du 4 juin, l'avis intersyndical ci-dessous **a été proposé par FO en ce sens, et adopté par FO, la FSU, la**

CGT, le SNALC et SUD. Dans le cadre de l'examen du projet de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers », le gouvernement a tenté une nouvelle fois, en vain, d'inscrire dans la Loi la création des PAS dans tous les départements, avec pour objectifs de les substituer aux actuels PIAL et d'étendre leur périmètre d'intervention à tous les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les députés ont voté contre. L'Assemblée Nationale a donc rejeté les PAS dont nous demandons l'abandon et qui ne répond en rien aux besoins des personnels et des élèves en situation de handicap bien au contraire. Les PAS n'ont désormais plus aucune légitimité. Nos organisations exigent donc l'abandon définitif de ce dispositif et que cesse la captation de moyens enseignants pour ce dispositif.

Notre OS exige donc l'abandon définitif. De la même manière, nous continuons à demander l'abandon du dispositif « collèges en progrès », qui s'inscrit hors de tout cadre national, renforce le pilotage par les résultats et accroît les pressions exercées sur les équipes sans apporter les moyens dont les personnels et les élèves ont besoin.

Les besoins des élèves sont connus.

Les besoins en personnels sont connus.

Les besoins d'investissement sont connus.

Ce qui manque aujourd'hui, ce ne sont ni les diagnostics ni les effets d'annonce. Ce sont les moyens.

Notre organisation syndicale continuera à exiger l'annulation des suppressions de postes et de classes, le recrutement des personnels nécessaires, les investissements indispensables dans les établissements et le respect des revendications exprimées par les personnels.

L'École publique a besoin de moyens immédiats. De l'argent pour l'école, pas pour l'armée !

Les personnels ne peuvent plus attendre.